

ASSOCIATION FONCIERE DE WITTERSHEIM

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 février à 20h00, le Bureau, légalement composé, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc STEINMETZ, Président.

Date de convocation : 23 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Quorum : 4

Membres titulaires présents : Jean-Marc STEINMETZ Président, Christophe GASS, Fabien WIESER, Marc SCHNEIDER, Patrick NONNENMACHER et Rémi BURG

Membre suppléant présent : Justin STEINMETZ

Membre absent : Damien ROTHAN

Procuration : Damien ROTHAN donne procuration à Justin STEINMETZ

DELIBERATION N° AF_D_2025_12

Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Afin de pouvoir traiter les opérations de créances qui pourraient s'avérer infructueuses pour les années antérieures, il convient de délibérer afin de rendre le résultat budgétaire conforme à la réalité financière.

Le Bureau après en avoir délibéré autorise le Président, à admettre en non-valeur les créances irrécouvrables inférieures à 100 euros.

APROUVE A L'UNANIMITE à 7 voix POUR.

Décision certifiée exacte.

Wittersheim, le 03 février 2025

Le Président,
Jean-Marc STEINMETZ

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc GISS

